

**15518/17**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 20 décembre 2017

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 20 décembre 2017

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Décision du Conseil** portant nomination de membres titulaires et suppléants  
du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie

**E 12643**





Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 19 décembre 2017  
(OR. en)

15518/17

SOC 798  
EMPL 609

## **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie

---

**DÉCISION (UE) 2017/... DU CONSEIL**

**du ...**

**portant nomination de membres titulaires  
et suppléants du comité consultatif  
pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 492/2011 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union<sup>1</sup>, et notamment ses articles 23 et 24,

vu les listes de candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres,

---

<sup>1</sup> JO L 141 du 27.5.2011, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 20 septembre 2016<sup>1</sup>, le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs (ci-après dénommé le "comité"), pour la période allant du 25 septembre 2016 au 24 septembre 2018.
- (2) Le gouvernement italien a présenté des candidatures pour plusieurs sièges à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> Décision du Conseil du 20 septembre 2016 portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs (JO C 348 du 23.9.2016, p. 3).

*Article premier*

Sont nommés membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour la période expirant le 24 septembre 2018:

I. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Italie	M. Salvatore MARRA M. Giuseppe CASUCCI	M <sup>me</sup> Ilaria FONTANIN

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES EMPLOYEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Italie	M <sup>me</sup> Paola ASTORRI M. Fabio ANTONILLI	M <sup>me</sup> Serena FACELLO

*Article 2*

Le Conseil nommera ultérieurement les membres titulaires et suppléants non encore désignés.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président*

---